

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mardi 18 septembre 2018, à la Salle de Conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, dans la Ville de Gracefield, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la préfète Chantal Lamarche.

Sont présents :

Monsieur Gaétan Guindon
Madame Francine Fortin

Maire de la municipalité de Denholm
Mairesse de la Ville de Maniwaki

Est absent :

Monsieur Alain Fortin

Maire de la municipalité de Montcerf-Lytton

Sont aussi présentes :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Lynn Kearney, directrice générale et madame Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière.

Des employées de la MRC sont également présentes ainsi que des journalistes et un citoyen.

Ouverture de la séance par le préfet

Madame la préfète déclare la séance ouverte à 10 h 56 et aborde ensuite l'ordre du jour.

2018-CA-056

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 18 septembre 2018

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu que l'ordre du jour de la séance du comité administratif de la MRCVG du 18 septembre 2018, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2018-CA-057

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2018

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance du comité administratif de la MRCVG du 21 août 2018, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2018-CA-058

Octroi de financement – 20 000 \$ à même le FLI – Dossier 18-013, sous conditions

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'allouer un montant de 20 000 \$, à même le FLI au dossier 18-013, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 10 septembre 2018.

ADOPTÉE

2018-CA-059

Octroi de financement – 12 000 \$ à même le FLI – 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs – 1 000 \$ à même le fonds SPED – Dossier 18-126, sous conditions

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 12 000 \$ à même le FLI – 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs – 1 000 \$ à même le fonds SPED – Dossier 18-126, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 10 septembre 2018.

ADOPTÉE

Modifiée par
2018-CA-066
12 novembre 2018

2018-CA-060 Octroi de financement – 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs et 3 000 \$ à même le fonds SPED – Dossier 18-080, sous conditions

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaéтан Guindon, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs et 3 000 \$ à même le fonds SPED – Dossier 18-080, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 10 septembre 2018.

ADOPTÉE

2018-CA-061 Octroi de financement – 2 fois 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs – 1 000 \$ à même le fonds SPED – Dossier 18-087, sous conditions

Monsieur le conseiller Gaéтан Guindon, appuyé madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 fois 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs – 1 000 \$ à même le fonds SPED – Dossier 18-087, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 10 septembre 2018.

ADOPTÉE

2018-CA-062 Octroi de financement – 100 000 \$ à même le FLI – Dossier 16-241, sous conditions

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaéтан Guindon, propose et il est résolu d'allouer un montant de 100 000 \$ à même le FLI – Dossier 16-241, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 10 septembre 2018.

ADOPTÉE

2018-CA-063 Clôture de la séance

Monsieur le conseiller Gaéтан Guindon, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu de clore la présente séance à 10 h 58.

ADOPTÉE

Chantal Lamarche
Préfète

Me Véronique Denis
Directrice générale adjointe
et greffière